

ASSOCIATION CABUSO

- Questions et projets divers.
- Renouvellement de la moitié du conseil d'administration. Membres sortants : Paul Tar - Lucas Somda - Marie-Thérèse Longhi.



Video (9 minutes) sur la Ferme-Ecole de Tompena, avec message de l'Abbé Lazare Somé aux membres de l'association CABUSO.

L'après-midi se poursuivra avec des projections accompagnée d'explications, de photos ramenées de la ferme-école en août 2009 et mars 2010 par Annelise Chalamon.



Ce bulletin fait office de convocation ; il ne sera envoyé aucun autre courrier.

RAPPELS

1. Les cotisations à l'association CABUSO se font par famille ; il n'y a donc qu'un seul vote par famille ayant versé une seule cotisation. Le vote peut se faire indistinctement par Monsieur ou Madame.
2. Ne votent que les personnes inscrites et à jour de leur cotisation le jour du vote.
3. Pour le renouvellement de la cotisation 2010 : voir formulaire en dernière page.
4. Pour que le quorum soit atteint, il doit recueillir plus de la moitié des membres inscrits et à jour de leur cotisation, et qu'ils soient présents physiquement ou représentés par un pouvoir valide. Si le quorum n'est pas atteint, une autre assemblée générale se tiendra à Cabris après un délai de 15 jours, sans obligation de quorum cette fois.
5. Les personnes éloignées ou ne pouvant se déplacer ce jour-là, doivent remplir un pouvoir et l'adresser soit au siège social de l'association, soit à une personne de leur choix membre de l'association. Attention : un membre présent physiquement, ne peut représenter plus de 5 personnes absentes ayant fourni un pouvoir valide (voir plus loin en dernière page, le pouvoir à remplir et renvoyer).
6. Pour tout problème : cabris.burkinafaso@yahoo.fr ou bien téléphoner à Annelise Chalamon (secrétaire) au 04 93 09 63 30.

Le Ferme Ecole

La Ferme Ecole a eu la visite début mars d'Annelise Chalamon, Martine Citerne et Bernard Chalamon, tous membres de CABUSO. Ils ont été reçus par l'Abbé Lazare Somé, directeur de la Ferme Ecole, mais aussi par les 20 élèves de la seconde promotion. C'est actuellement la saison sèche et la terre est au repos. Mais les animaux (bovins, caprins, poulets, porcs) sont bien vivants et doivent être nourris quelque soit la saison. La visite s'est poursuivie dans la salle de classe par un échange sous forme de questions réponses avec les élèves, destiné à mieux nous connaître. Et tout s'est terminé par un repas sympathique préparé par les cuisinières. Des photos et une vidéo seront présentés le jour de l'assemblée générale 2010.



Renouvellement de la cotisation



La cotisation se renouvelle chaque année civile pendant les 4 premiers mois de l'année. A partir du 1er mai de chaque année, une personne peut être considérée comme non adhérente si elle n'a pas renouvelé sa cotisation.

Les personnes ayant adhéré depuis le premier janvier 2010 n'ont pas à renouveler leur adhésion. Le montant minimum pour adhérer à CABUSO est toujours de 10,00 € jusqu'à l'assemblée générale de mai 2010.